

---

# Rapport de consultation

---

Entre le client:

Société québécoise de  
la schizophrénie et des  
psychoses apparentées

---

Et la consultante :

Eléonor Noguès

---

Université du Québec à Montréal

Octobre 2019

---

## 1. Rappel de l'entente

---

La Société québécoise de la schizophrénie et des psychoses apparentées (SQS) distribue depuis 2003 une bourse d'études. Elle est accessible à des étudiants du niveau secondaire à universitaire et dans le domaine général ou technique. En 16 ans d'existence, ce programme n'a jamais fait l'objet d'un collecte de données afin d'en évaluer les retombées. C'est donc dans l'optique de remédier à cette lacune que Mlle Noguès a été mandatée par la SQS. Un comité composé de mesdames Alice Charasse, Ginette Comtois, Geneviève Plamondon et Elisabeth Rijikov a été créé afin de collaborer avec la consultante dans ce projet.

L'objectif principal de la consultation était de recueillir des données qualitatives et quantitatives illustrant les retombées du programme sur la vie des boursiers. La SQS pourrait ensuite utiliser cette ressource dans son dialogue avec ses bailleurs de fonds. Certaines données seront également utilisées par le service de communication de l'organisme. Un objectif subsidiaire serait de prendre conscience des forces et faiblesses du programme afin de mettre en place des initiatives venant soutenir le progrès.

Pour cela, deux outils ont été mis en place par le groupe de travail : un questionnaire en ligne envoyé à l'intégralité des anciens et actuels récipiendaires dont les coordonnées sont connues par l'organisme et une grille d'entretien semi-structurée qui serait utilisée pour des entretiens qualitatifs. Les critères de succès de cette intervention ont été fixés à 15 réponses au questionnaire et 5 entretiens.

Les questionnaires furent envoyés par courrier aux boursiers et la dernière question de ces derniers invitait les participants à se porter volontaire pour un entretien.

Suite à cette collecte de donnée, les résultats furent analysés par la consultante et présentés à l'équipe dans un premier temps afin de décider collectivement des actions à entreprendre, puis à une assemblée composée du conseil d'administration et de récipiendaires de la bourse.

---

## 2. Déroulement de la consultation

---

### 1. Elaboration et diffusion du matériel de recueil de données (Semaines du 7 au 21 octobre).

Une première version du questionnaire et de la grille d'entretien ont été proposés au groupe par la consultante pour ensuite être retravaillés ensemble. Le questionnaire a ensuite été numérisé sur le site *survey monkey* et mis en ligne le 21 octobre. Un lien d'accès fut envoyé par courriel à l'intégralité des récipiendaires de la bourse dont l'adresse courriel était connue par la SQS. Sur 168 personnes contactées, 22 ont répondu au questionnaire. Cependant 3 participants n'ont complété que la partie concernant les données socio-biographiques.

### 2. Entretiens qualitatifs (semaine du 28 Octobre).

Parmi les 19 participants ayant complété les questionnaires jusqu'au bout, 10 ont déclaré être volontaires pour un entretien. L'intégralité de ces volontaires a été contactée par mail afin de fixer un rendez-vous. Au total, 6 personnes convinrent d'un horaire de rendez-vous en face à face ou par téléphone. Malheureusement, deux de ces entretiens furent annulés.

La majorité des entretiens furent réalisés par téléphone et un seul en face à face.

### 3. Clôture du questionnaire en ligne et début de l'analyse des données (4 novembre).

L'analyse des données fut réalisé de manière autonome par la consultante. Une rencontre avec le groupe de travail fut réalisée en milieu de semaine afin d'échanger sur la démarche d'analyse et les premiers résultats. Des modifications et axes d'amélioration furent proposés par le groupe à cette occasion.

### 4. Présentation des résultats aux acteurs de la consultation et choix des priorités d'action (27 novembre).

Le document final contenant la présentation détaillée de tous les résultats fut envoyé au préalable par la consultante et la rencontre fut essentiellement axée sur l'émergence de propositions de mise en action. Il fut également décidé au cours de cette réunion qu'un an d'adhésion à la SQS serait offert à tous les participants s'étant présentés aux entretiens.

### 5. Présentation des résultats à l'ensemble des acteurs concernés (11 Décembre)

Initialement prévue pour le 27 Novembre, cette rencontre fut déplacée afin de s'assurer qu'un maximum de personnes serait présent.

---

### 3. Résultats de l'orientation

---

#### 1. Informations générales

Entre 2003 et 2019, la SQS a attribué à 203 personnes<sup>1</sup> (130 hommes et 73 femmes) un total de 164 540\$ en bourses afin d'encourager la poursuite d'un programme d'étude de leur choix (cf. tableau 1). Le montant moyen attribué par personne et par année est de 527,38\$. Le montant réel par année varie entre 110\$ et 1500\$. Enfin, le montant moyen versé à un boursier sur l'ensemble de ses années de participations est de 810,54\$ ; sachant que la durée moyenne durant laquelle les récipiendaires profitent de la bourse est de 1,54 ans.

Tableau 1: Répartition des bourses attribuées selon le niveau

Programme d'études	Effectif (n)	Proportion (%)
Secondaire	18	8,8
Professionnel	54	26,4
Collégial	71	34,8
Universitaire	61	29,9

#### 2. Données relatives à l'échantillon

Au total, 22 personnes ont répondu au questionnaire, cependant 3 participants n'ont complété que la partie concernant les données socio-biographiques. Nous ferons tout de même ici le choix de conserver leurs participations dans la restitution des données car nous les jugeons pertinentes. Nous prendrons soin dans la suite de ce document de mentionner les effectifs corrigés pour chaque chiffre annoncé.

On retrouve une proportion égale d'hommes (n=11) et de femmes (n=11) au sein de l'échantillon. La moyenne d'âge est de 32,7 ans (écart-type = 7,35). Les origines ethniques sont diverses. Cependant une majorité des participants (77,0%) sont d'origine caucasienne

---

<sup>1</sup> Chiffres issus de la base de données du service administratif de la SQS

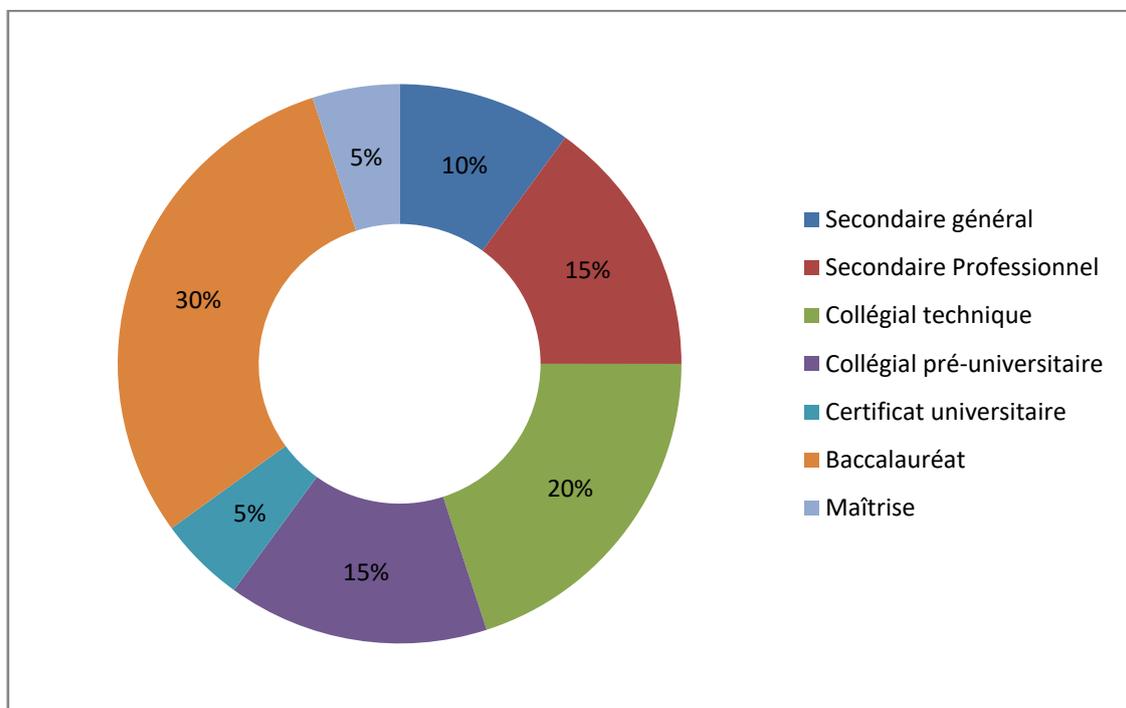
(n=17). Ensuite, 2 participants sont originaires d’Haïti, un autre d’Afrique et les deux derniers participants sont Asiatiques.

Enfin le nombre d’années moyen durant lesquels les participants ont bénéficié de la bourse est égal à 1.8 ans (écart-type=1,1). Le nombre maximum d’années de participation au programme est de 5.

### 3. Scolarité

Au sein de cet échantillon, les bourses d’études ont participé au financement de tous les niveaux d’études à l’exception du doctorat. Le niveau le plus fréquemment concerné est le baccalauréat (n=6). Viennent ensuite les niveaux collégial technique (n=4) et pré-universitaire (n=3), ainsi que secondaire professionnel (n=3) et général (n=2). Un seul participant a financé sa maîtrise grâce à la bourse ; un autre a participé au programme pour deux certificats universitaires (cf. figure 1). Par ailleurs, l’un des participants a bénéficié de la bourse à la fois pour les niveaux collégial pré-universitaire et baccalauréat<sup>2</sup>.

Figure 1: Niveaux d’études des participants

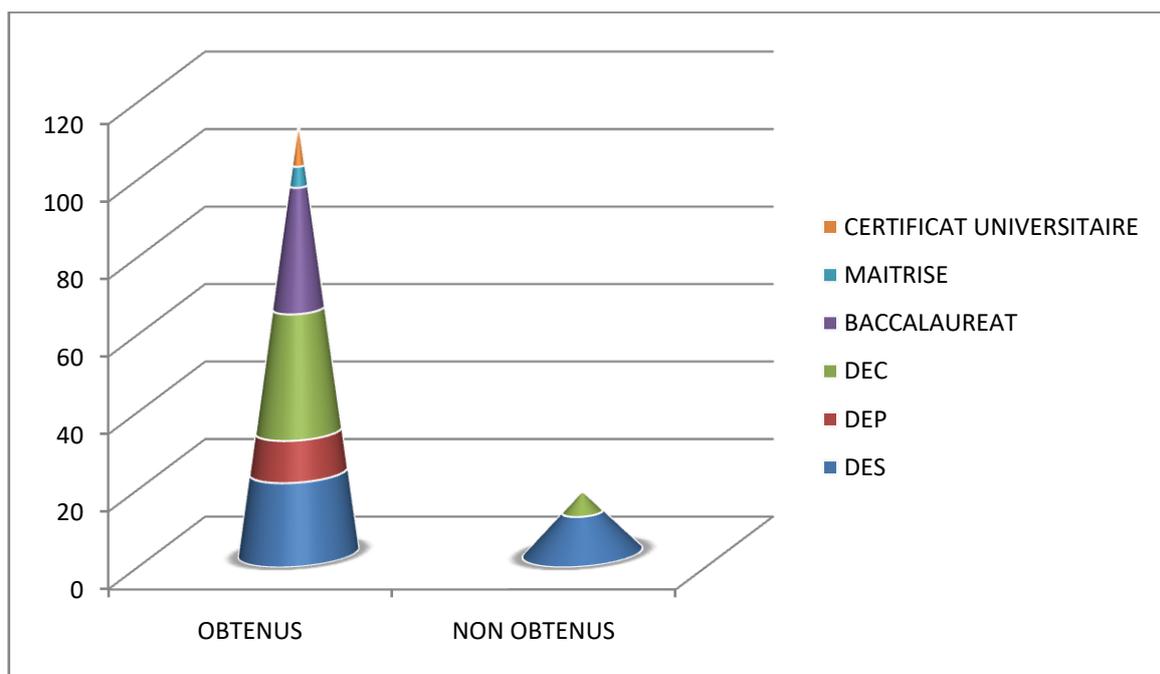


<sup>2</sup> C’est pourquoi l’échantillon est ici égal à 20.

On constate ici un décalage entre les données générales du programme et celles de l'échantillon. Cela met en lumière un biais d'échantillonnage à prendre en compte quand à la lecture du présent document. Cela pourrait être dû au fait que les étudiants aux niveaux collégiaux et universitaires soient plus autonomes et familiers avec les concepts d'études et de recherche, et par le fait même, plus enclins à participer à un tel projet.

Seuls 3 participants sur 19 n'ont pas obtenu le diplôme à la suite de cette formation et l'un d'entre eux est en voie d'obtention. Ceci équivaut pour le moment à un taux de réussite de 84,2% (cf. figure 2). En ce qui concerne les participants n'ayant pas obtenu leur diplôme, l'un fait état d'un nombre important de difficultés liées à son diagnostic, dont le fait que le programme d'étude ait été « inadéquat ou trop exigeant » et que le nombre d'heures de cours ait été trop élevé.

**Figure 2: Taux de réussite et d'échec par diplôme**



#### 4. Difficultés et ressources

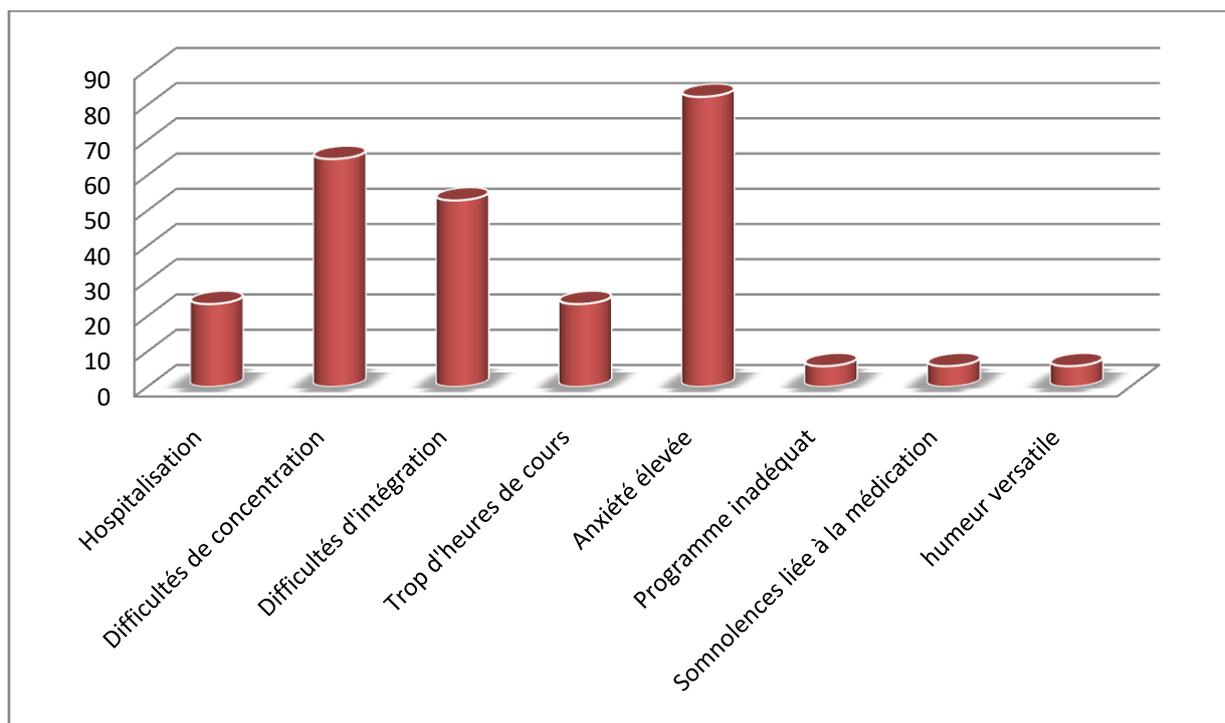
Au total, 84,21% des participants déclarent avoir fait face à des difficultés liées à leur diagnostic durant leurs études. La difficulté la plus souvent rencontrée est la présence d'anxiété élevée, elle est rapportée par 82,5% des participants. Viennent ensuite la difficulté à demeurer concentré (64,71%), les difficultés d'intégration aux autres étudiants (52,9%), le nombre d'heures de cours trop élevé (23,5%), les hospitalisations (23,5%). Comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, l'un des participants considère que son programme d'étude ait été inadéquat ou trop exigeant. L'un des r cipiendaires d clare avoir souffert d'une « humeur versatile » et un autre de somnolences dues   sa m dication (cf. figure 3).

Par ailleurs, 75,0% des individus ayant fait face   des probl mes rapportent en avoir rencontr  plus d'un. Le nombre moyen de probl mes rencontr s par individu est de 2,58. Les entretiens qualitatifs r v lent une probl matique d'isolement et d'acc s au soutien en r gion (« mon dossier est   Qu bec donc le CLSC m'a refus  son aide.   l' cole, on connaissait mal la probl matique de la schizophr nie et on ne pouvait pas m'aider »).

Face   ces difficult s, les personnes interrog es font  tat de diverses strat gies d'autogestion, mais le soutien de l'entourage est une ressource qui revient syst matiquement dans les discours.

Trois des participants aux entretiens consid rent  galement qu'il pourrait leur  tre b n fique d' changer r guli rement avec une personne de mani re informelle («  a pourrait m'aider une fois par mois d'avoir quelqu'un avec qui prendre un caf  pour lui parler de ce que je vis, de mes difficult s » ; « J'aurais appr ci  parler avec une personne vivant une situation similaire   la mienne pour voir comment elle s'est est sortie » ).

Figure 3: Difficultés rencontrées



En tout, 84,20 % de cet échantillon a bénéficié de mesures d'accommodation de natures diverses. Les mesures dont les participants bénéficient le plus sont des aménagements des conditions d'examens (plus de temps, salle à part), 8 d'entre eux disent s'être vus offrir cette possibilité, seul l'un des participants l'a refusée car il estime « pouvoir y arriver en étudiant beaucoup »<sup>3</sup>. Ensuite, 5 des participants ont reçu un soutien d'écoute, avec un conseiller ou un travailleur social dans la plupart des cas mais aussi via un système de parrainage.

Enfin 3 individus ont bénéficié de la possibilité d'enregistrer leurs cours ou d'être aidés dans leur prise de notes. L'un des participants déclare avoir bénéficié de mesures d'accommodations (non précisées) mais que cela « n'a pas aidé ».

<sup>3</sup> Par soucis de lisibilité et d'anonymat, les citations proposées dans ce document peuvent avoir été légèrement modifiées

## 5. Situation professionnelle

Tableau 2: Répartition de l'effectif selon l'occupation

Occupation	Effectif (n)	Proportion (%)
emploi à temps plein	2	11,1
emploi à temps partiel	6	33,3
études à temps plein	6	33,3
études à temps partiel	5	27,7

Nous précisons ici que 3 des participants entrent à la fois dans la catégorie « études à temps partiel » et « emploi à temps partiel ».

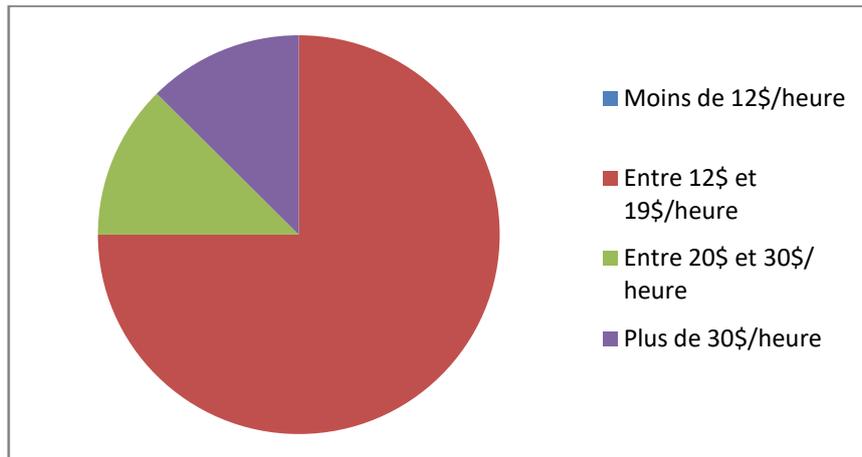
Les deux participants employés à plein temps occupent les emplois suivants : conseiller en emploi et gardien<sup>4</sup>.

Les emplois occupés à temps partiel dont l'intitulé a été précisé sont : assistant technique en pharmacie, conseiller, agent de la faune, animateur dans une bibliothèque publique, employé dans une chaîne de pizzeria et intervenant psychosocial. Enfin deux individus ne sont ni en emploi ni aux études, cela équivaut à 88,8% d'actifs au sein de cette population. Pour 44,4% des travailleurs<sup>5</sup>, leur emploi correspond à la formation suivie grâce au programme de bourse.

Seuls 8 individus ont indiqué la tranche salariale dans laquelle se situe leur taux horaire, pour la plupart d'entre eux (75,0%), cela se situe entre 12 et 19\$ de l'heure (cf. figure 4).

<sup>4</sup> Pour des raisons d'anonymat et de simplicité, ce rapport est rédigé intégralement au masculin

**Figure 4: Revenus**



Un total de 50% des répondants<sup>6</sup> a déjà participé à un programme d'emplois subventionnés, 4 d'entre eux sont actuellement impliqués dans un tel programme (44%).

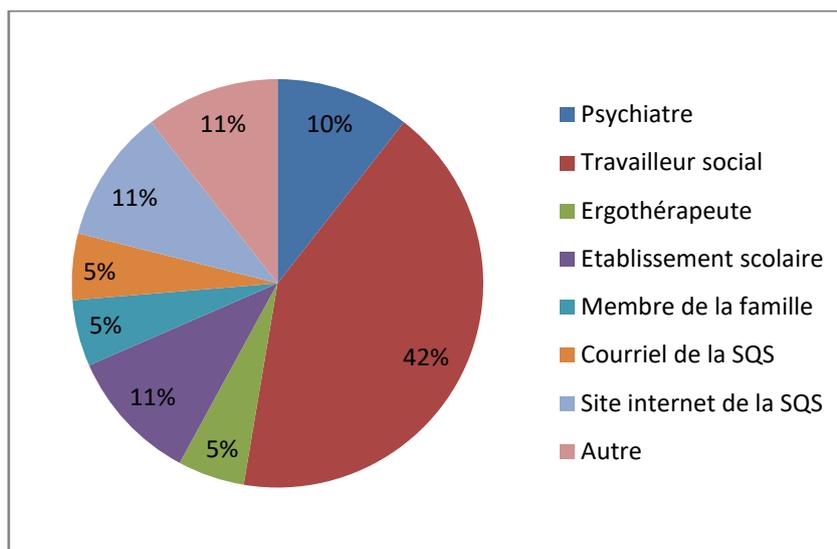
## **6. Le programme de bourse**

C'est un travailleur social qui a informé les participants de l'existence de la bourse dans 42.1% des cas (n=8). C'est le moyen par lequel l'information est le plus souvent communiquée (cf. figure 5). Viennent ensuite les psychiatres, établissements scolaires et le site web de la SQS à proportions égales (10,3%). Une personne fut informée par son ergothérapeute, une par un membre de la famille, une par un mail de la SQS, et enfin les deux derniers répondants indiquent avoir reçu cette information par un conseiller en orientation et un agent de la clinique externe.

---

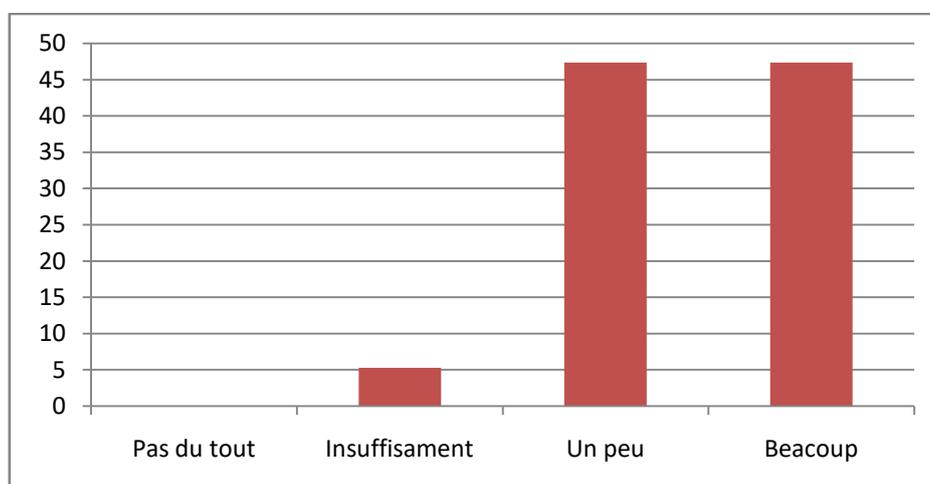
<sup>6</sup> N=18

**Figure 5: Sources d'informations**



L'intégralité des participants estiment que le programme a favorisé la poursuite de leurs études et 47.36% d'entre eux considèrent que le bénéficiaire de la bourse les a beaucoup aidés sur le plan financier. Seule une personne (étudiant au baccalauréat) considère que ce montant est insuffisant pour la soulager de la charge financière de ses études (cf. figure 6).

**Figure 6: Evaluation de l'aide financière apportée**



Au total, 84,2% considèrent que le fait de recevoir cette bourse a eu un impact sur leur chemin de vie. Ceci se décline sous trois angles : Financier, psychologique et social.

Premièrement au niveau matériel, les boursiers disent avoir utilisé cette somme pour alléger leurs frais de déplacement, de loyer, de nourriture ou encore pour investir dans du matériel nécessaire à leur cursus. Les perceptions du montant accordé varient (« pour moi 700\$ c'est beaucoup » ; « on s'entend que 250 piasses par session c'est pas suffisant ») cependant la

plupart considèrent que, quelle que soit la somme, cela a un effet bénéfique sur le stress engendré par la gestion d'un budget. Beaucoup expliquent que recevoir cette somme d'argent les a soulagés d'une certaine charge mentale, et a facilité leur immersion dans les études « plus de sous, moins de soucis, plus de concentration ». L'une des personnes rencontrées en entretien ajoute que, même dans un cas où l'argent ne serait pas un problème « ça peut juste donner un petit boost pour aller au restaurant avec sa blonde ou se payer un truc en plus qui joue sur l'estime de soi, qui fait du bien».

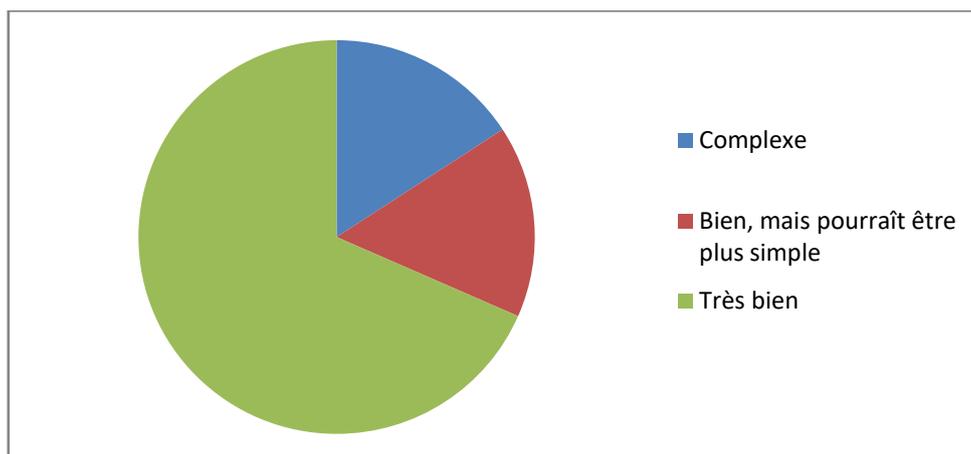
Cela introduit le second axe récurrent qui est celui des effets sur leur bien être psychologique. Comme nous l'avons vu plus haut, la réduction du stress est souvent mentionnée par les répondants (« je me sentais moins pris à la gorge »), ainsi qu'un effet bénéfique sur la motivation et l'estime de soi (« ça m'a motivé à croire en moi » ; « m'a rappelé que j'étais soutenu » ; « la bourse m'a aidé à persévérer » ; « ça vient chercher au niveau du besoin de reconnaissance »).

Enfin concernant la dimension sociale, plusieurs boursiers indiquent que cette somme d'argent leur a permis de travailler moins à côté de leurs études et donc d'avoir un « meilleur équilibre de vie », plus de temps pour les loisirs ou leur vie sociale. Or comme on le sait, ces deux aspects participent de manière bénéfique au rétablissement en santé mentale.

Les quatre personnes interrogées durant les entretiens considèrent que le fait d'être aux études en soi constitue un mouvement vers le rétablissement. Tout d'abord, elles facilitent le développement d'un réseau d'appartenance, mais aussi participent au fait de trouver du sens dans la vie et de se développer en tant qu'individu (« J'ai découvert une passion et un chemin de vie »). Par ailleurs cela aurait eu un effet bénéfique également sur leur estime de soi et leur autonomisation (« Avant je n'avais de motivation pour rien, même pas me laver. J'ai repris confiance en moi. Je me suis dit que j'étais capable d'aller plus loin, de dépasser mes limites »).

La majorité des participants (68.4%) considèrent que le processus de demande de bourse est « très simple » (cf. figure 7).

**Figure 7: Evaluation du processus de demande de bourse**



Les points d'amélioration suggérés par les participants et classés en fonction du nombre d'occurrences sont les suivants :

- Prévenir par un courriel les personnes n'ayant pas reçu de bourse
- Organiser des rencontres ou activités avec les récipiendaires, et mettre en place un suivi.
- Augmenter le montant de la bourse
- Proposer plus de bourses et pendant plus longtemps, proposer également une bourse aux travailleurs.
- Mieux faire connaître la bourse, publier les réussites des récipiendaires.
- Adapter le montant de la bourse au diagnostique
- Simplifier le processus de demande avec moins de papiers à remplir, proposer une aide.

Les réponses obtenues aux entretiens qualitatifs insistent particulièrement sur le fait de proposer cette opportunité à un plus grand nombre de personnes, quitte à réduire le montant pour chaque individu.

L'un des participants considère que le fait d'offrir une bourse est « déjà très bien en soi ».

## **7. Messages d'encouragement**

Les participants sont assez unanimes sur le fait qu'il ne faut pas hésiter à demander de l'aide et que la persévérance est la clé de la réussite car rien n'est impossible lorsque la volonté est au rendez-vous. La notion de rythme est très présente dans les réponse, prendre son temps



---

#### 4. Evaluation de la consultation

---

L'évaluation de la consultation s'est déroulée au cours d'une rencontre entre la cliente et la consultante. Les critères de réussite ont été ré-évoqués puis s'en est suivie une discussion sur les forces et faiblesses de l'intervention, résumée par les quelques lignes ci-dessous :

De manière générale, la cliente s'estime satisfaite du déroulement de la consultation, malgré le temps très restreint alloué à l'intervention. Les résultats produits sont à la hauteur des attentes formulées en début de consultation et pourront être réutilisés par l'organisme.

Il faut tout de même mentionner que, si le critère de réussite concernant les questionnaires en ligne a été dépassé, ce n'est pas le cas en ce qui concerne les entretiens. En effet, seuls 4 sur le quota de 5 ont été réalisés.

Le fait que la consultante soit facilement joignable et ponctuelle ont participé d'après Mme Charasse au succès de la consultation. Elle ajoute que ce projet a permis aux membres du comité de prendre du temps pour évaluer le programme, se réunir, mobiliser un membre du conseil d'administration sur le programme et ouvrir une discussion autour de projet. Cela n'aurait pas été possible sans la démarche d'intervention selon elle.

Enfin plusieurs défauts ont été relevés et des axes d'amélioration ont été suggérés à Mme Noguès :

Tout d'abord le fait qu'elle soit une étudiante étrangère en échange universitaire a parfois fait obstacle à sa compréhension du système social du Québec (organismes communautaires, système scolaire, etc). Il aurait été apprécié qu'elle se montre mieux documentée afin de favoriser la fluidité du processus.

Mais c'est surtout vis-à-vis de ses compétences dans le domaine du leadership que la consultante a été invitée à se perfectionner. En effet la cliente estime qu'un certain nombre d'informations n'ont pas été suffisamment précisées, comme les objectifs et la pertinence des différentes rencontres, les indications fournies dans les courriels, etc. La consultante est invitée à s'affirmer plus dans son rôle d'experte ainsi qu'à ne pas hésiter à se montrer plus directive dans sa communication et surtout à ne pas hésiter à se répéter pour s'assurer que les différents membres du comité soient bien orientés dans le processus.

---

## 5. Suites de l'orientation

---

Suite à la présentation des résultats à l'ensemble du groupe de travail, de nombreux axes de mise en mouvement furent proposés, nous les avons regroupés en 3 catégories:

1. Revaloriser et perfectionner le programme :

- S'appuyer sur les résultats obtenus pour confirmer auprès du bailleur de fond la dimension essentielle du programme de bourse, et ouvrir un dialogue quant à sa bonification. Mais aussi pour appuyer la recherche de nouvelles sources de financement.
- Instaurer la mise en place d'un questionnaire systématique en fin de session pour les boursiers afin de compléter la banque de données.
- Informer les candidats à la bourse n'ayant pas été retenus.

2. Communiquer :

- Développer la communication autour du programme de bourse auprès des familles, établissements de santé, établissements scolaires. Perfectionner la communication via le site web.
- Se positionner en tant que ressource dans l'information sur les services d'aides et les mesures d'accompagnement offertes aux étudiants en situation de handicap.
- Mieux outiller les milieux scolaires en région dans l'accompagnement des élèves atteints de schizophrénie ou de psychoses apparentées.
- Communiquer autour des réussites de récipiendaires de la bourse via le site internet et/ou en organisant une soirée annuelle de reconnaissance.

3. Accompagner les étudiants :

- Organiser des activités de groupe avec les boursiers.
- Créer un groupe Facebook et/ou un programme de pairs aidants afin d'offrir un soutien aux étudiants souffrant de schizophrénie ou de psychoses apparentées, qu'ils soient boursiers ou non.
- Contacter des personnes cibles (dont deux participants des entretiens) afin de les impliquer dans le projet de pairs aidants.